

FORMATION THÉORIQUE DU PERMIS DE CHASSER

Examen blanc

Reconnaissance des espèces

Mode de chasse

Armes et munitions

Législation

Questions éliminatoires

Examen blanc

Pause

Manipulation d'arme

Examen blanc

Formation théorique

421 Questions

37 Élimatoires

Déroulement de l'examen

Examen Pratique (21 points)

- Trois postes de tir fictif
- Rangement d'une arme (imposé l'une des trois armes dans un étui court ou long)
- Un poste de tir réel (choix fusil canon basculant ou semi-auto)
- Battue au sanglier avec la carabine à verrou

Examen Théorique (10 points)

- Dix questions (dont une éliminatoire)

Au moins 25 points sur 31 pour être admis

Espèce chassable

LES MAMMIFÈRES

Cerf

- Le rut : entre septembre et octobre
- La gestation : 8 mois
- Naissance : 1 faon, 1 fois par an
- La chute des bois : entre février et avril chaque année
- Cerf mulet : un cerf qui a perdu ses bois
- Cerf ravalant : vieux cerf dont la taille des bois diminue
- Pour maintenir stable une population, on prélève 20 à 30% par an. Mais, si elle n'est pas chassée, sa population ne double pas
- Les bois sont montés sur des merrains
- Si je trouve un faon, je le laisse sans y toucher
- Le faon entre 0 et 6 mois
- Le hère entre 6 mois et 1 an
- Le daguet entre 1 et 2 ans



Merrains



Daguet



Chevreuil

- Le rut : en été
- La chute des bois : novembre chaque année
- Naissance : 2 faons par an en mai / juin
- Si elle n'est pas chassée, sa population augmente de 35%
- On détermine son âge avec sa dentition
- Le mâle est appelé brocard
- Il est polygame
- Sans les bois, pour reconnaître un mâle d'une femelle, il faut observer leur tâche :
 - Femelle : tâche en forme de cœur
 - Mâle : tâche en forme de haricot

Chevrette



Femelle

Mâle

Sanglier

- La gestation : 4 mois
- Si elle n'est pas chassée, sa population peut doubler en 1 an
- Grès : canines supérieures
- Défenses : canines inférieures
- Souille : mare dans laquelle le sanglier se roule
- Bauge : la cavité creusée pour se reposer le jour
- Le chaudron : endroit où la laie met bas
- Maladie : Trichinellose



Marcassin (0-6 mois)



Bête rousse (6 mois - 1 an)



Chamois / Isard

- Le rut : entre novembre et décembre
- Naissance : généralement 1 jeune par an
- Les cornes ne tombent jamais
- En comptant les anneaux, on peut déterminer l'âge
- Les cornes sont portées par les mâles et les femelles



Mouflon

- Il est soumis à un plan de chasse obligatoire
- Il affectionne les terrains rocheux

Attention :
Ne pas le confondre avec le **bouquetin**



Renard

- Naissance : 1 portée par an
- Maladie : l'échinococcose alvéolaire



Blaireau

- On détecte sa présence grâce au terrier qu'il creuse
- Il passe le jour dans un terrier et ça toute l'année
- Les naissances ont lieu en janvier février



Lièvre

- La gestation : 40 jours
- Naissance : 3 portées par ans pour un total de 13 jeunes
- On prélève 50% chaque année
- Il a une espérance de vie de 3 ans
- La femelle s'appelle la hase
- Il est polygame
- Les combats durant les accouplements sont appelés le bouquinage
- Il passe la journée dans un gîte
- Maladie : la tularémie
- Si on trouve un levreau, on le laisse sans y toucher
- On ne peut pas déterminer l'âge visuellement - **la saillie sous le pouce**



Avec mon pouce je sens à cet endroit sous la peau une petite saillie. Ce lièvre est âgé de moins de 9 mois

QUESTION 30 / 77



Ce lièvre court avec les oreilles dressées :

- A. il s'agit certainement d'un mâle
- B. il s'agit certainement d'une femelle
- C. il est impossible de déterminer son sexe sans avoir manipulé l'animal

Lapin

- La gestation : 30 jours
- Naissance : 3 à 5 portées par ans pour 3 à 5 lapereaux par portée pour un total d'environ 20 petits
- Il pèse entre 1 et 2 kg
- La femelle met bas dans une **rabouillère**
- Il vit en groupe social

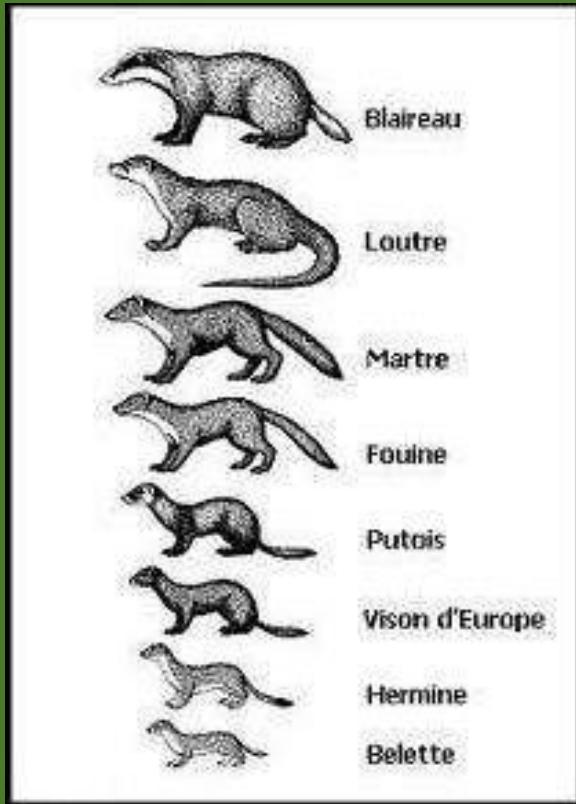


Ragondin



Les petits carnivores

Susceptibles d'être régulés par le piégeage



Fouine



Putois



Hermine



Martre

Que l'on retrouve surtout en forêt



Belette

Espèce chassable

LES OISEAUX SÉDENTAIRES

Faisan

- 24 jours d'incubation
- Fait son nid au sol : nidifuge
- Les jeunes mangent des insectes
- Entre 9 et 15 œufs par ponte
- 1 coq féconde plusieurs poules
- Après une couvée détruite, la poule peut en refaire une autre la même année : recoquettage



Perdrix Rouge

- Les naissances ont lieu en juin/juillet
- Fait son nid au sol : nidifuge
- Les jeunes mangent des insectes



Perdrix Grise

- 24 jours d'incubation
- Entre 15 et 20 œufs par ponte
- Fait son nid au sol : nidifuge
- Pour maintenir stable, on prélève 20% par an. Il faut aménager le territoire, adapter les prélèvements de chasse et limiter la prédatation
- Après une couvée détruite, la poule peut en refaire une autre la même année : recoquettage
- Les jeunes mangent des insectes
- Une observation en mars sert à estimer le nombre de couple reproducteur
- Une observation en juillet aout sert à estimer les naissances



Mâle



Femelle

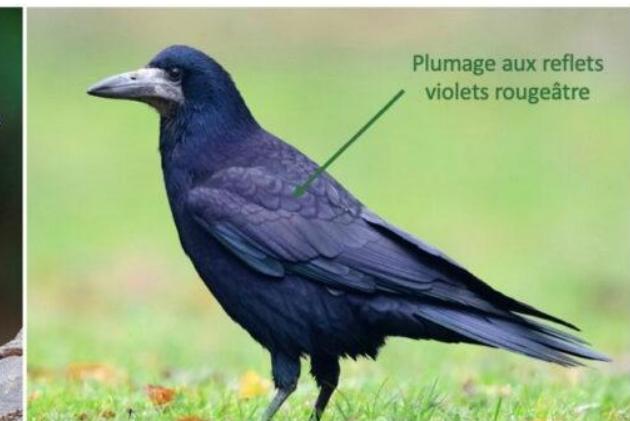
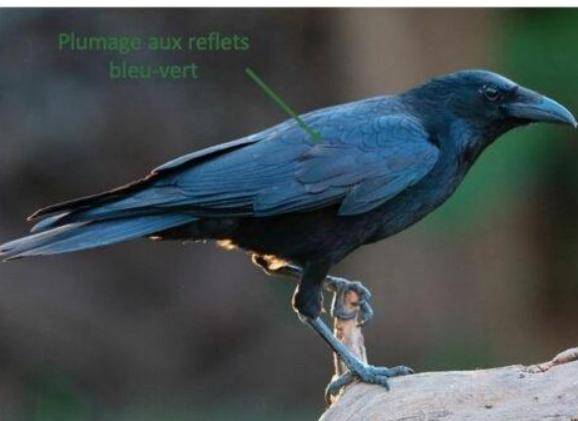
Pour différencier le mâle de la femelle, il faut regarder son aile.
Si il y a des croix, c'est une femelle – si il y a des traits, c'est un mâle

Autres oiseaux sédentaires

Corneille



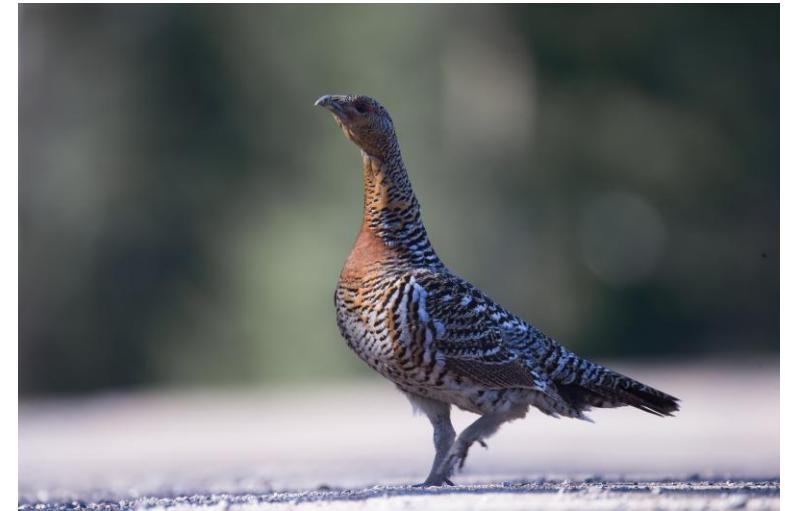
Corbeau



Autres oiseaux sédentaires



Geai des chênes



Grand Tetras
Seul le mâle adulte peut être tiré

Espèce chassable

LES OISEAUX DE PASSAGE

Pigeon

- 2 œufs par ponte 2 à 3 fois par an
- Nid en l'air : nidicole
- Pigeon Ramier
- Pigeon Colombe
- Pigeon Biset

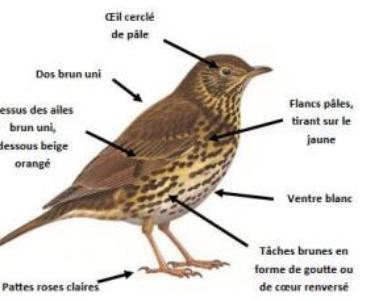


Les grives

- Grive Musicienne
- Grive Mauvis
- Grive Draine
- Grive Litorne

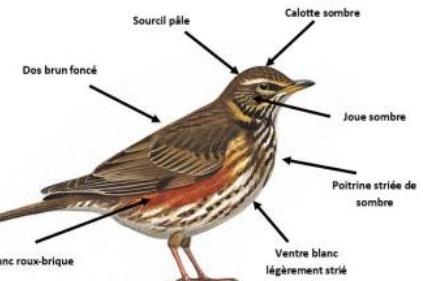
La Grive musicienne

C'est la plus commune de nos grives et aussi la plus petite. Ses flancs jaunâtres et son ventre blanc sont ponctués de taches noires ressemblant à des coeurs renversés.



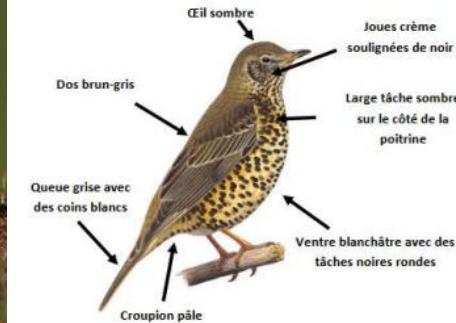
La Grive mauvis

De petite taille, on la reconnaît à son sourcil blanc très marqué. Le dos est brun sombre, le ventre est blanc strié de noir et les flancs sont rouge-brûque.



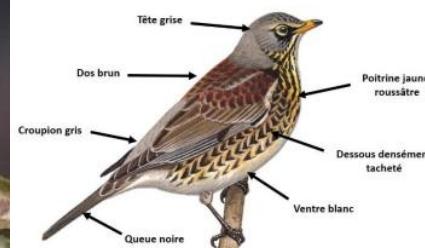
La Grive draine

Très semblable à la musicienne mais il s'agit de la plus grande des grives. Elle a un dos légèrement plus pâle et son ventre blanc est ponctué de gros points noirs.

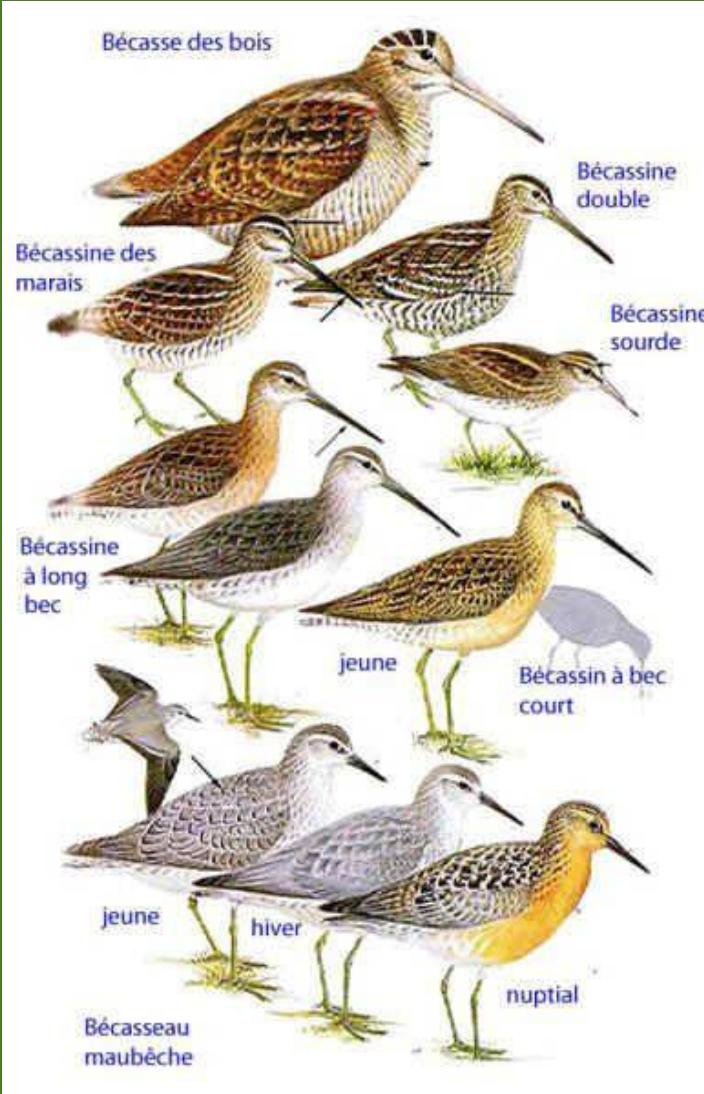


La Grive litorne

Assez grande, elle a la tête et le croupion gris-bleu alors que le dos est brun. Les flancs portent de grosses des écailles noires et la poitrine est ocre.



Les bécasses et bécassines



Bécasse des Bois



Bécassine Sourde



Bécassines des Marais



Bécassine Double
Pas Chassable



Les bécasses et bécassines

- Bécassines :
 - Elles sont migratrices
- Bécasse des bois :
 - La croûle est le vol nuptial du mâle
 - Elle se nourrit de ver de terre
 - Elle peut nicher occasionnellement en France
- Tous les limicoles ne sont pas chassables

Bécasse des Bois



Bécassine Sourde



Bécassines des Marais



Bécassine Double
Pas Chassable

Autres oiseaux de passage



Merle Noir



Caille des blés

Elle fréquente surtout les champs cultivés



Vanneau Huppé

Qui pond environ 4 œufs par ponte comme tous les limicoles

Espèce chassable

LES GIBIERS D'EAU

Généralités

LES CANARDS DE SURFACE



LES CANARDS PLONGEURS

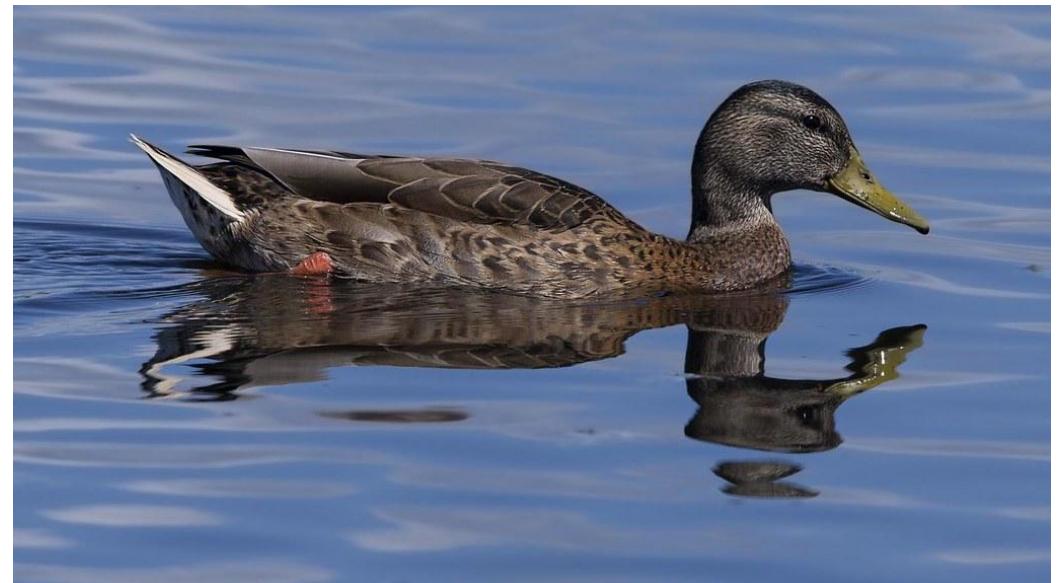


Généralités

LE PLUMAGE NUPTIAL



LE PLUMAGE D'ÉCLIPSE



Canard de surface

- Colvert :
 - Volant à partir de 2 mois
 - Nidifuge
 - 10 à 15 œufs par ponte
 - Il commence à nicher en février
- Sarcelle d'été :
 - Elle est migratrice

Sarcelle d'été



Sarcelle d'hiver



Pilet



Souchet
Gros bec plat



Siffleur



Chipeau



Colvert

Canard plongeur

Fuligule Morillon



Nette Rousse
Niche en France



Autres gibiers d'eau



Chevalier Gambette



Foulque



Poule d'eau



Oie Cendrée



Huitrier Pie



Râle d'Eau

Espèce non chassable

Les mammifères



Chat Sauvage
Qui est une espèce sauvage



Genette



Bouquetin
Le mâle et la femelle portent les cornes

Les oiseaux



Tadorne



Bernache Cravant



Avocette



Grèbe Huppé



Harle bièvre



Cygne



Grue Cendrée
Qui est migratrice



Héron



Huppe fasciée



Pic Vert



Grand Cormoran

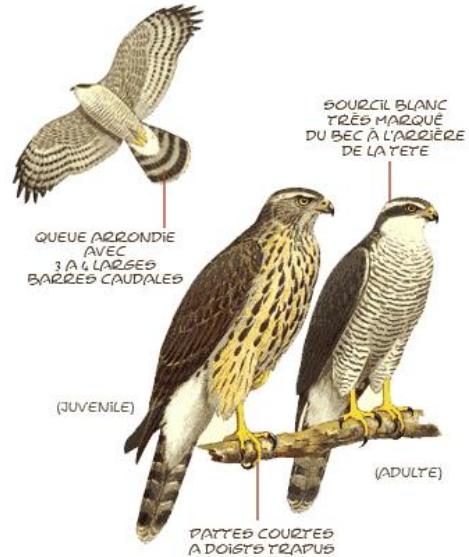
Rapaces diurnes

Tous les rapaces sont protégés

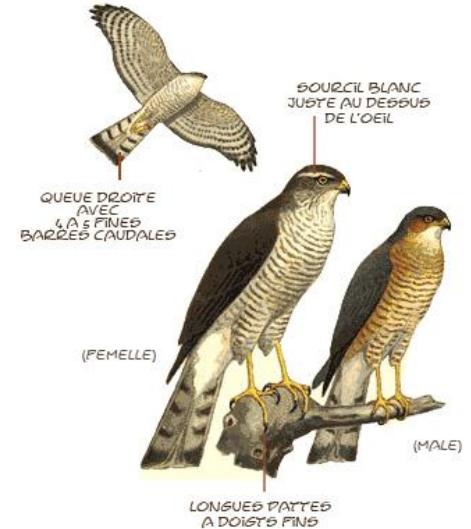
Les pelotes de rejet servent
à analyser le régime alimentaire



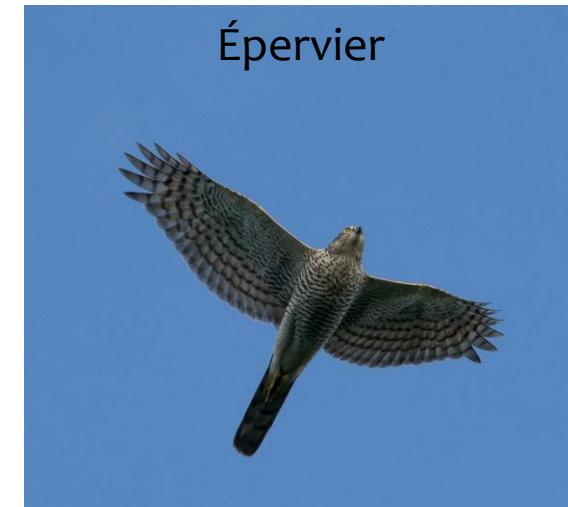
AUTOUR DES PALOMBES



ÉPERVIER D'EUROPE



Épervier



Autour des Palombes



Rapaces nocturnes

Tous les rapaces sont protégés



Hibou Moyen Duc



Chouette Effraie



Chouette Hulotte

Les modes de chasse

Les modes de chasse

CHASSE À COURRE

L'attestation de conformité de meute est délivrée par le préfet

Grande vènerie : chevreuil, cerf, sanglier, daim

Petite vènerie : lièvre, lapin, renard

Vènerie sous terre

Celui qui conduit la chasse s'appelle le maître d'équipage

CHASSE À L'ARC

La participation à la formation permet de chasser dans tous les départements et pour toutes les espèces chassables

La participation à la formation est obligatoire

Chasse à l'arbalète est interdit

Les modes de chasse

CHASSE AU VOL

La chasse de haut vol pour capturer les oiseaux : faucon pèlerin

Chasse au bas vol pour capturer les mammifères et oiseaux

CHASSE TRADITIONNELLE

Chasse au furet pour capturer le lapin (autoriser que dans certain département)

Différents chiens

- Un chien créancé signifie qu'il ne chassera qu'une seule espèce
- L'identification par une puce ou un tatouage est obligatoire
- Si mon chien s'échappe durant une chasse, je risque une amende
- Si je blesse un gibier en battue, je dois faire appelle à un conducteur de chien de sang
- La chasse au lévrier est interdite



Les chiens polyvalents



Springer Spaniel

Lève le gibier en milieu broussaileux



Teckel

Déterrage du renard

Les chiens courant (mènent le gibier à poils)



Beagle



Griffon Fauve de bretagne

Les chiens d'arrêt (arrêtent le gibier à plumes)



Braque Allemand



Pointer

Les chiens de rapport

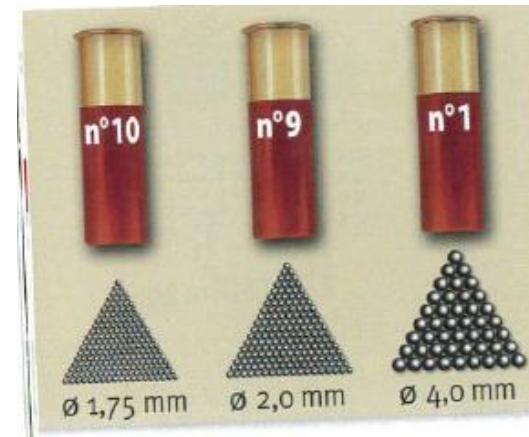


Labrador

Les armes et munitions

Les fusils

- Arme mixte – un canon lisse et un rayé
- Les calibres
 - Calibre 12
 - Calibre 16
 - Calibre 20
- Les fusils sont chambrés en
 - 65mm
 - 70mm
 - 76mm (magnum)
- Introduire une cartouche qui n'est pas adaptée dans un fusil est dangereux



TAILLE DE LA GRENAILLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9
4mm	3,75mm	3,5mm	3,25mm	3mm	2,75mm	2,5mm	2,25mm	2mm

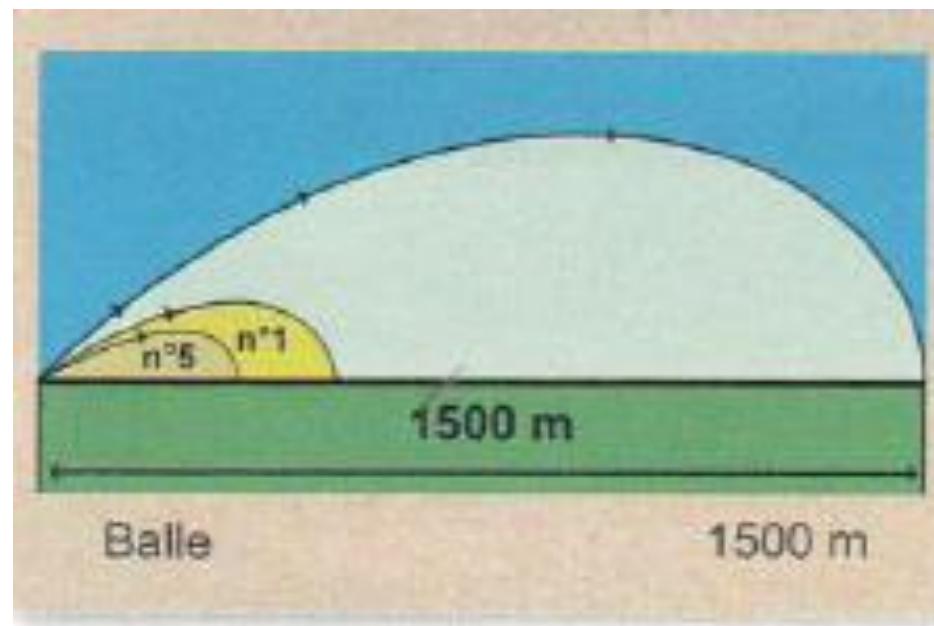
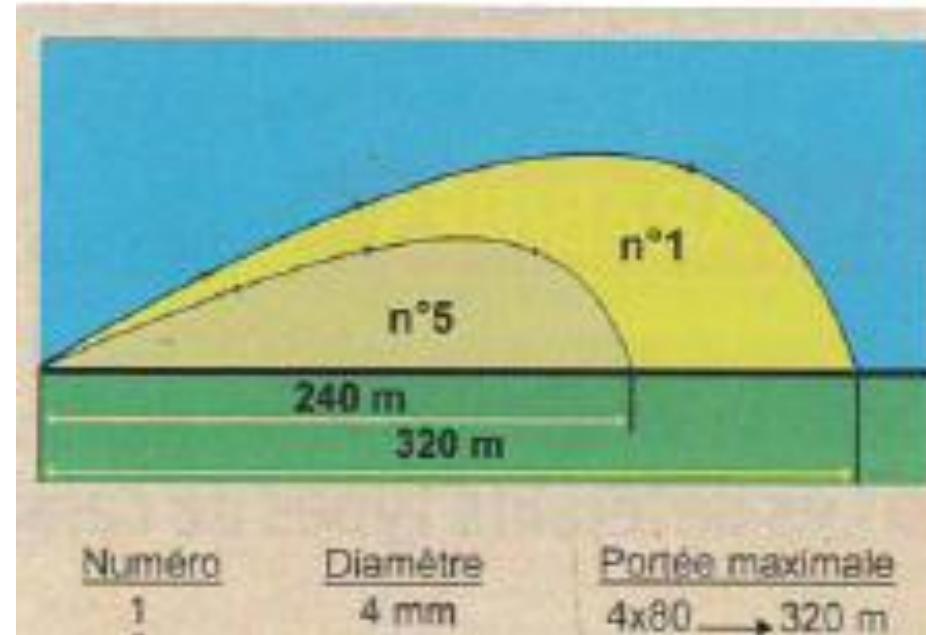
Les fusils

Portée maximale est la distance la plus longue où les plombs peuvent retomber

- Cette distance dépend du plomb
- Pour la calculer, on prend le diamètre du plomb et on le multiplie par 80
- Pour balle – 1500 m

La Portée Utile est la distance à laquelle on ne doit pas tirer un gibier, sous peine de le blesser sans le tuer

- On ne tire pas à plus de 30 m quelque soit les plombs



Les fusils

Exemple :

Je chasse le lièvre, quelle est la portée maximale ?

- Lièvre -> Plombs 4 ou 5
- On choisit le plomb 5 donc grenaille de 3 mm
- $3 \times 80 = 240$ m
- Portée maximale -> 240 m

Numéro des plombs Espèces

Plombs N° 2 et N°3 Renard

Plombs N° 4 et N°5 Lièvre

Plombs N° 5 et N°6 Lapin

Plombs N° 6 et N°7 Faisans/Perdrix

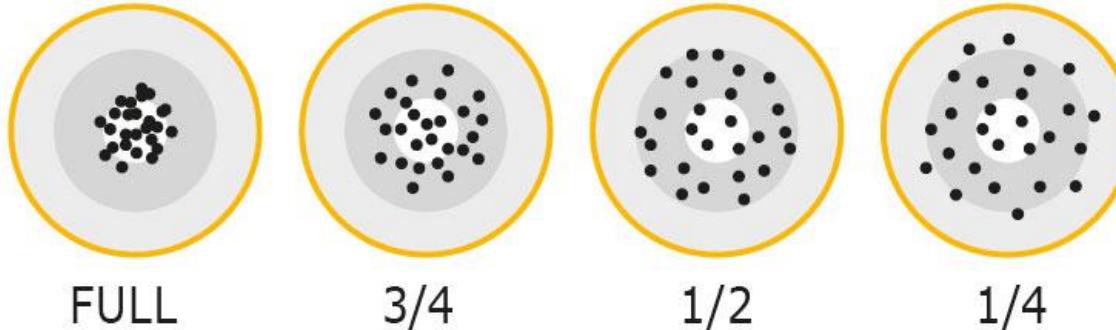
Plombs N° 8 et N°9 Grives

TAILLE DE LA GRENAILLE



Les fusils

- Les choques servent à resserrer la gerbe de plombs



Les carabines

- La visée peut être faite par une hausse et un guidon ou avec une lunette
- Dans tous les cas, la visée ne doit pas permettre un tir à **plus de 300m**
- La portée maximale **est de plus de 2000m**
- La portée utile est **de 50m en battue** Et de **120m en tir avec appui (approche)**
- Le **Stecher** rend la queue de détente extrêmement sensible. Au moindre effleurement, le coup part **Son utilisation est dangereuse et déconseillée en battue**



Les carabines

Arme express – deux canons rayés

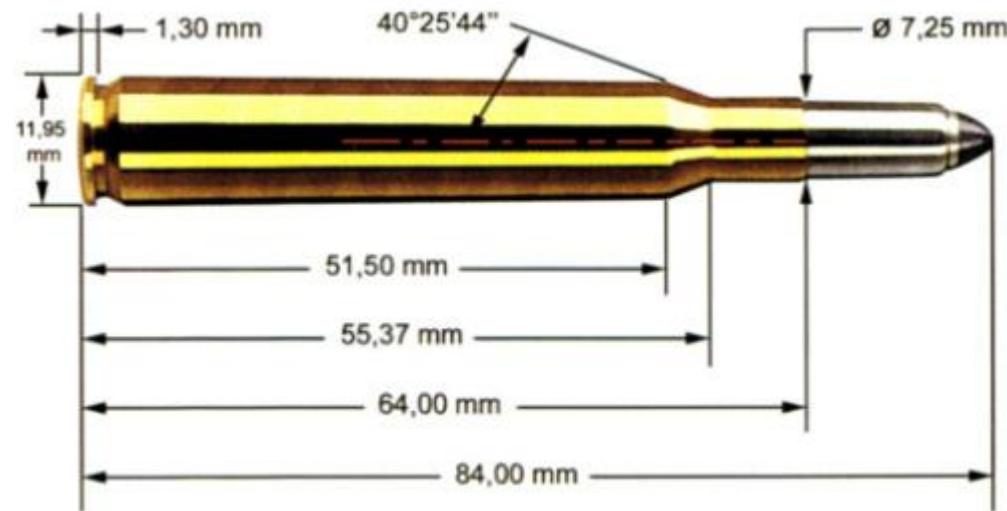
Le calibre se lit en Europe :

- Le diamètre de la balle et la longueur de la douille

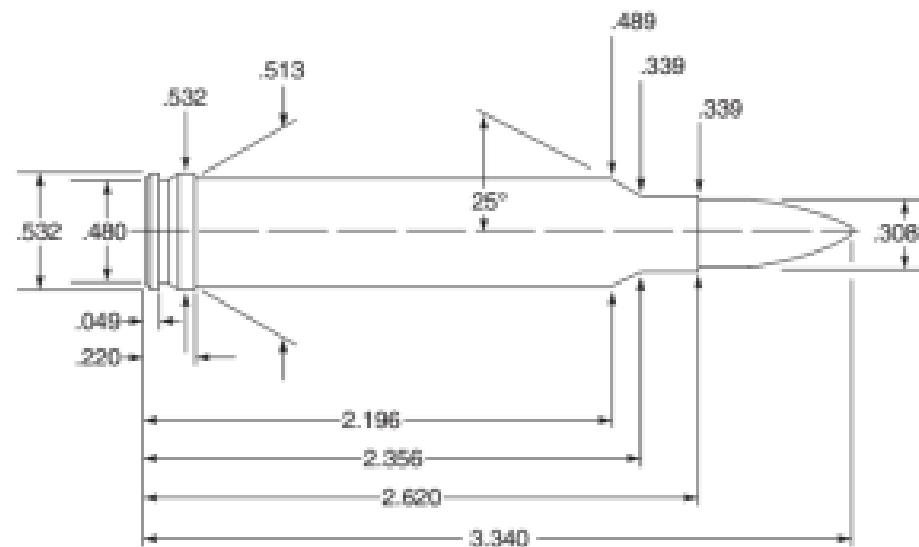
Pour les calibres Anglo-Saxon :

- Le diamètre de la balle en millième de pouce

7*64

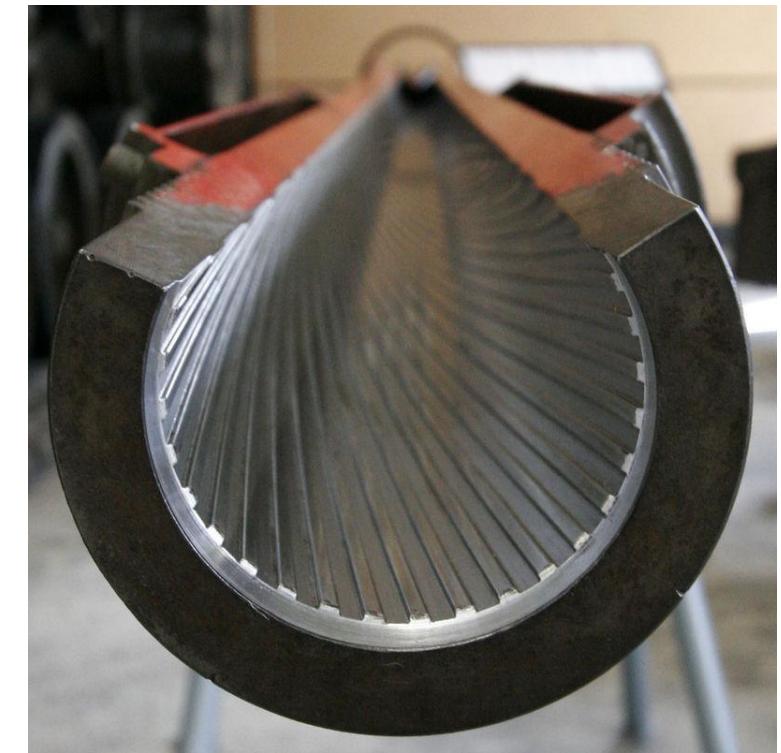


300 W



Armes et munitions

- Les rayures dans un canon servent à accroître la précision du tir
- Le tir du grand gibier est obligatoirement par balle
- Semi-auto, pas plus de 3 coups sans recharger
- Grenaille de plombs interdit que l'eau – utilisation grenade d'acier
- Pas d'air comprimé
- Balle blinder interdite
- Tout achat d'une arme doit faire l'objet d'une déclaration en préfecture (SIA – armurier)



Legislation

Les structures de chasse

- **L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)**
 - Elle regroupe sur une commune tous les terrains et de façon obligatoire
 - Les terrains situés à moins de 150m d'une habitation ne font pas partie de l'ACCA et le droit de chasse appartient au propriétaire
 - Le territoire mis en réserve doit représenter au moins 10% du territoire total
 - Elle peut limiter le nombre de pièces de gibier par chasseur et par jour
 - Si pour des convictions personnelles, une personne refuse d'adhérer à l'ACCA, elle est tenue de procéder sur son territoire à la destruction des animaux classés nuisibles mais elle ne peut pas obtenir la validation de son permis de chasser
- **L'association ou société de chasse**
 - Elle peut retarder les dates d'ouverture sur son territoire
 - Elle peut dans son règlement intérieur prévoir des sanctions pour l'un de ses membres qui ne respecterait pas les règles

L'OFB

- Office Français de la Biodiversité
- C'est un établissement public
- Il délivre le permis de chasser
- Les gardes peuvent verbaliser partout sur le territoire français. Ils peuvent saisir des armes ou du gibier en cas d'infraction



Les Gardes Particuliers

- Les gardes particuliers peuvent contrôler votre permis sur le territoire qu'ils ont en charge et ils peuvent dresser et rédiger un procès verbal en cas d'infraction



Les lieutenants de louveterie

- Le lieutenant de louveterie est chargé principalement d'organiser les battues ordonnées par le préfet. Il peut aussi verbaliser dans sa circonscription



La fédération départementale des chasseurs

- Tous les 6 ans elle élabore un schéma départemental
- Elle est en charge de la formation du permis de chasser
- Lors de l'Assemblée Générale, on fixe le montant de la **cotisation fédérale** ainsi que la **cotisation du timbre grand gibier**

- Elle s'occupe de l'indemnisation des dégâts
 - L'indemnisation des dégâts provient des fonds des chasseurs
 - Uniquement pour le grand gibier et le sanglier

- C'est elle qui fixe les plans de chasse
 - Le plan de chasse c'est le nombre de pièce de gibiers à prélever sur un territoire
 - Il est obligatoire pour le grand gibier
 - Le bracelet doit être mis sur place avant tout déplacement
 - Il peut y avoir des plans de chasse sur le petit gibier

Le piégeage

- Pour piéger sur ses terres, il faut faire une déclaration en mairie
- L'utilisation de collets sans arrêteoir est interdite
- Le lapin et le sanglier sont classés nuisibles dans certains départements

Comment aller à la chasse

- Je dois être porteur de mon permis, ma validation et mon assurance sur moi en permanence lors d'actions de chasse
- Être titulaire du permis de chasser est obligatoire pour chasser quelque soit les circonstances (ainsi que sa validation)
- La validation est valable du 1er juillet jusqu'au 30 juin de l'année suivante
- Il y a des validations temporaires de 3 ou 9 jours consécutifs
- L'assurance est obligatoire, elle couvre au minimum les dommages corporels causés à autrui
- La chasse accompagnée est gratuite, elle permet de chasser avec une arme pour deux, elle ne permet pas d'acheter des armes ou des munitions

En cas d'infraction

- Les terrains où il est interdit de chasser ne sont pas obligatoirement indiqués par une pancarte
- Si un gibier part sur la propriété voisine je ne peux pas le tirer même si il vient de chez moi. Si je tire je serais en infraction même si je ne savais pas que ce n'était plus chez moi
- Si je tue un animal protégé, on peut me retirer mon permis de chasser
- Si je tire depuis la cabine de mon tracteur ou depuis ma voiture, mon véhicule peut être confisqué et mon permis de conduire peut être suspendu
- Seules les personnes en situation de handicap moteur peuvent tirer depuis leur voiture avec le moteur éteint
- Mon permis peut m'être retiré par jugement si je commets une infraction
- Si mon permis m'est retiré par jugement pendant un temps défini, je dois le repasser obligatoirement

Le bon comportement du chasseur

- Une douille si elle n'est pas ramassée disparait au bout de 10 ans
- Lorsque je croise des promeneurs, je décharge mon fusil, je les salue et je les préviens de la chasse en cours



Législation en vrac

- La chasse n'est ouverte que le jour. Le jour est légalement défini comme commençant une heure avant le lever du soleil et se terminant une heure après son coucher
- Le gibier d'eau peut être chassé à la passée : 2h avant et après le soleil
- Le tir de la bécasse est interdit à la passée (Quand je tire une bécasse, je lui mets un bracelet et je renseigne mon carnet de prélèvement bécasse avant tout déplacement)
- On peut chasser la nuit à poste fixe dans certains départements
- L'utilisation de sources lumineuses pour observer les oiseaux la nuit est interdite sauf autorisation administrative
- Pour tirer le ragondin hors période de chasse, je dois avoir l'accord du détenteur de droit de destruction, c'est-à-dire le propriétaire et être porteur de mon permis de chasser validé
- L'utilisation d'un bateau à moteur est interdite (même en mer) et il ne peut y avoir que deux fusils maximums sur le bateau
- Pour chasser dans le domaine public maritime, je dois adhérer à une association de chasse maritime
- L'utilisation d'appeaux et d'appelants artificiels est autorisée. L'utilisation de sons enregistrés avec magnétophone est interdite. L'utilisation d'appelants vivants n'est autorisée que dans certains départements

Législation en vrac

- Le transport de gibier est autorisé toute l'année pour tous les mammifères et pour :
 - La perdrix grise – la perdrix rouge – le faisan – le pigeon ramier – le canard colvert – le corbeau freux – la corneille noire – le geai des chênes – la pie bavarde – l'étourneau sansonnet
 - Le transport des autres oiseaux (gibier) morts, n'est autorisé que pendant la période de chasse
- La naturalisation d'espèces protégées est interdite
- Si je veux monter dans une remorque (pour aller au poste), mais que je n'ai pas d'étui, mon arme doit être démontée
- La chasse au sanglier peut être autorisée à partir du 1^{er} juin mais aussi pour le chevreuil à l'approche et à l'affût
- Tous les gibiers sont dits « res nullius » c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent à personne

S'entraîner au permis de chasse

Google s'entraîner au permis de chasser

Tous Actualités Vidéos Images Livres Plus Outils

Environ 219 000 résultats (0,33 secondes)

Fédération Nationale des Chasseurs https://www.chasseurdefrance.com › Pratiquer

Préparation et entraînement au permis de chasser | FNC

La FNC et L'OFB mettent gratuitement à votre disposition ce service en ligne de préparation et d'entraînement aux questions théoriques du **permis de chasser**.

Quiz Chasse Examen blanc 10 questions Questions Éliminatoires

Autres questions posées :

- Comment réviser son permis de chasse ?
- Est-il difficile d'obtenir son permis de chasse ?
- Comment apprendre à chasser ?
- Quelles sont les questions du permis de chasse ?

Commentaires

FDC60 https://www.fdc60.fr › devenir-chasseur › entraînez-vous

Entraînez-vous

Entraînez-vous gratuitement au **permis de chasser!** La Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, mettent, ...

FDC 85 https://chasseur-vendeen.fr › s'entraîner à l'examen

S'entraîner à l'examen

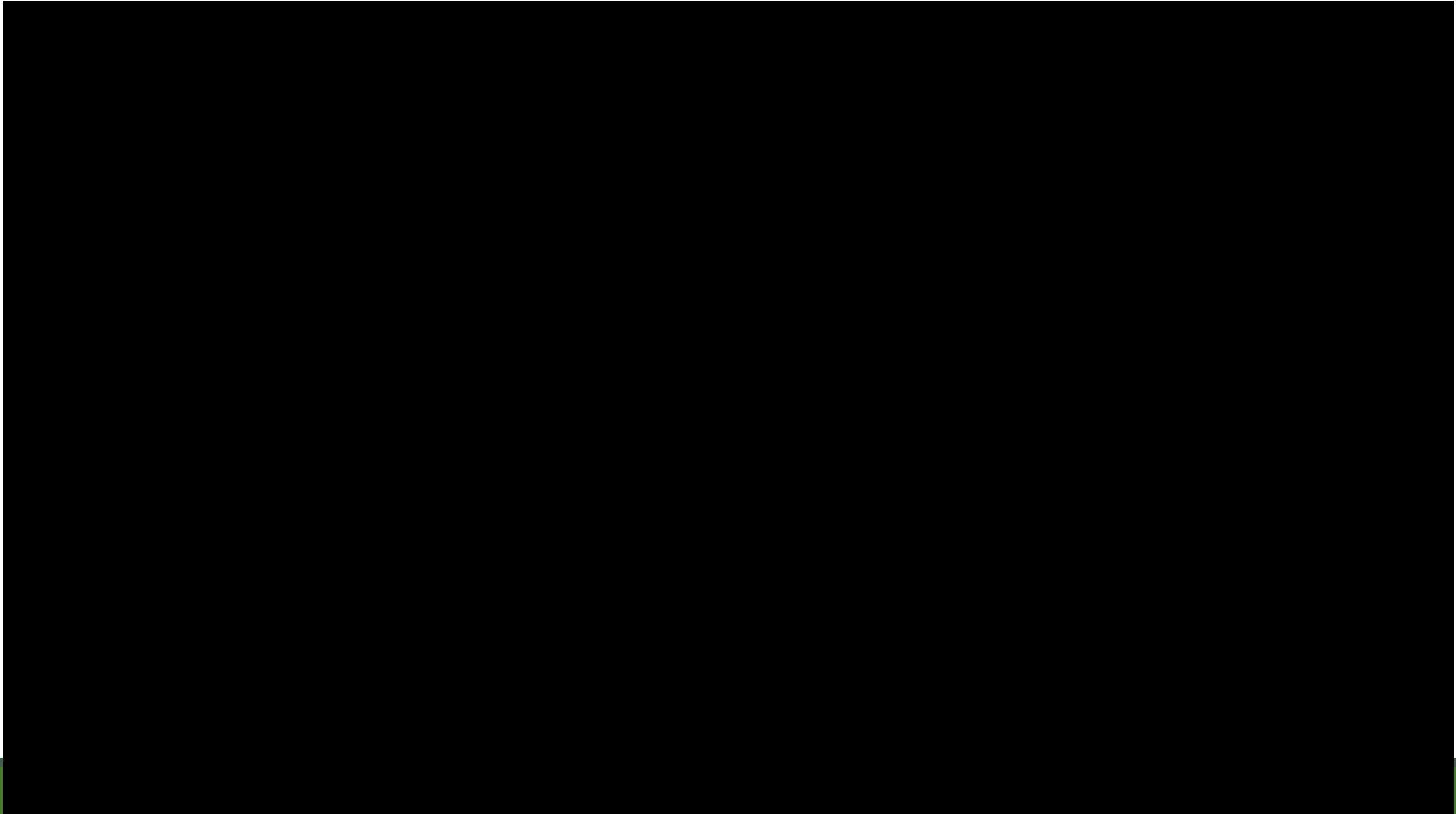
S'entraîner à l'examen. Préparation des questions théoriques du **permis de chasser** ...

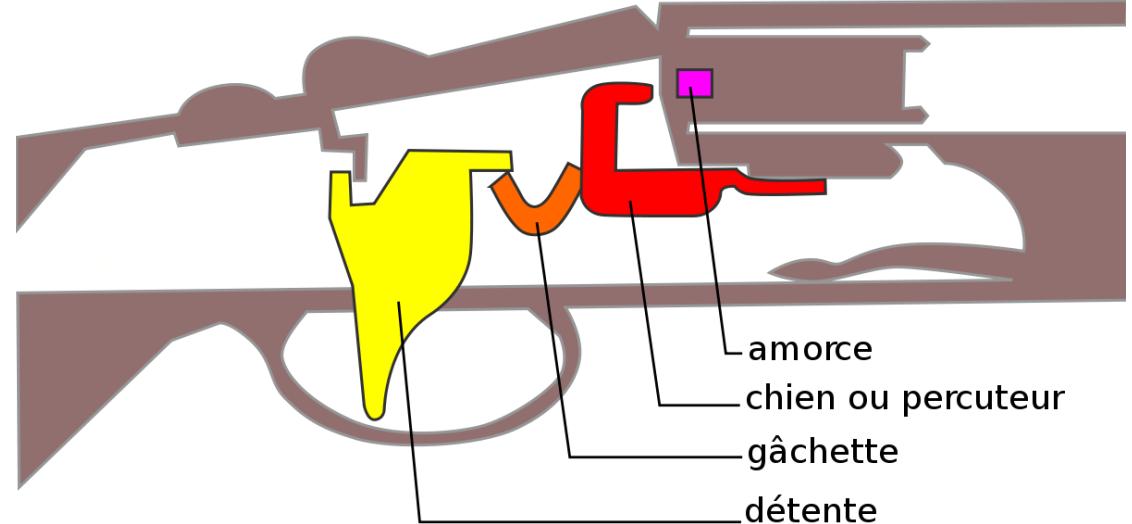
Chassons.com

Les questions éliminatoires

Manipulation d'arme

Comment ne pas mourir bêtement avec une arme à feu





Vidéo FDC12 - Carabine

